

Recherches sociographiques



Robert LACROIX, *Les grèves au Canada : causes et conséquences*

Jacques-André Lequin

Volume 30, numéro 1, 1989

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/056428ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/056428ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (imprimé)

1705-6225 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Lequin, J.-A. (1989). Compte rendu de [Robert LACROIX, *Les grèves au Canada : causes et conséquences*]. *Recherches sociographiques*, 30(1), 141–145.
<https://doi.org/10.7202/056428ar>

solidarité syndicale dans ses différentes dimensions. Le lecteur devra se contenter du rapport de 1976, *Prenons notre pouvoir*, comme dernière discussion de ces thèmes.

Quant à la conclusion du livre, le texte « inédit » de 1987 fait état du syndicalisme dans le monde, des menaces à son existence au Canada même, puis énumère certains « faits sociaux » qui font ressortir les « inégalités sociales » toujours présentes : celles des pauvres, des femmes, des jeunes, des chômeurs, des personnes âgées, des habitants des régions périphériques aux grands centres et celles des travailleurs en général dont les conditions d'emploi se détériorent et dont les acquis sont remis en cause. Le syndicat devient « un contre-pouvoir nécessaire » devant ces disparités qui risqueraient de s'amplifier en son absence.

Le lecteur ne manquera pas d'être étonné par la forme du discours. La plupart des textes commencent par un long exposé sur le contexte social, économique, politique et syndical depuis le dernier congrès. Cette présentation tient plutôt de l'énumération saccadée. Elle sert en quelque sorte d'appui à l'articulation des idées, des objectifs et des moyens d'action du type de syndicalisme préconisé par la C.S.N. L'argumentation est généralement peu serrée et peu développée. L'objectif semble être de convaincre par l'image plutôt que par un développement logique. Dans l'ensemble, le discours est celui du chef syndical et non celui de l'universitaire.

Le nécessaire combat syndical est, à la fois, le miroir de la société et du syndicalisme, à partir du regard qu'y jettent un syndicaliste et la Confédération qu'il a dirigée de 1965 à 1976. Ceux qui désirent mieux connaître l'homme d'action ou l'histoire récente de la C.S.N. trouveront dans ce recueil des documents de première importance. Mais le discours de la centrale transpire tout autant des documents qu'elle a produits. (Voir : *Ne comptons que sur nos propres moyens*, 1971 ; *Rapport du Comité des douze*, 1972 ; voir aussi quelques études : Louis LEBORGNE, *La C.S.N. et la question nationale depuis 1960*, 1976 ; Bernard SOLASSE, « Les idéologies de la Fédération des travailleurs du Québec et de la Confédération des syndicats nationaux, 1960-1978 », *Idéologies au Canada français, 1940-1976*, 1981 ; ou : L. FAVREAU et P. L'HEUREUX, *Le projet de société de la C.S.N. de 1966 à aujourd'hui*, 1984.)

André BEAUCAGE

Module des relations industrielles,
Université du Québec à Hull.

Robert LACROIX, *Les grèves au Canada : causes et conséquences*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1987, 167 p.

Le titre semble ambitieux, voire excessif, mais le nombre de pages laisse déjà soupçonner que Lacroix ne propose pas l'ouvrage définitif sur la question. D'ailleurs, il nous prévient dès l'avant-propos que son livre constitue un rapport d'étape dans les recherches qu'il a entreprises sur le marché du travail et, plus particulièrement, sur le phénomène des grèves et des lock-out. Mais que le lecteur se rassure, il ne s'agit pas d'un simple collage des articles que l'auteur a écrits sur le sujet au cours des quinze ou vingt

dernières années ; on y retrouve évidemment des résultats publiés antérieurement, mais surtout une nouvelle synthèse et l'état des réflexions actuelles du chercheur. Lacroix présente une théorie qui vise essentiellement à expliquer les fluctuations des conflits de travail dans le temps et l'espace.

L'auteur est un économiste qui approche la grève dans le contexte des relations de travail et, plus exactement, comme faisant partie de la logique de la négociation collective. De fait, Lacroix exclut les autres types de grève (p. ex. les grèves étudiantes). Bref, il ne faut pas chercher ici une analyse sociologique ou politique de la grève. On aurait souhaité que l'auteur explique pourquoi il rejette ou omet les études qui considèrent la grève sous cet angle, ne fût-ce que pour mieux situer son point de vue parmi l'ensemble des théories, des modèles et des études qui s'intéressent aux mêmes questions. Par ailleurs, il ne s'agit pas d'un ouvrage destiné exclusivement à des économistes ou autres experts. La lecture en est assez facile et les modèles économiques ou les résultats statistiques sont présentés en termes simples.

L'auteur fait la revue des principales études tant canadiennes qu'américaines concernant le phénomène des grèves de l'après-guerre, en se concentrant sur celles réalisées au cours des années 1970 et 1980. Il trouve insatisfaisants les modèles théoriques qui les sous-tendent. De façon générale, ces modèles postulent que le débrayage est le résultat d'une fluctuation des rapports de forces, ces fluctuations étant presque toujours associées à l'économie, aux taux de syndicalisation, etc. Or, si les deux parties étaient parfaitement bien informées de la situation, donc de leur rapport de forces, leurs pourparlers devraient logiquement se terminer par la signature d'un accord sans appel à la grève. Puisqu'il y a des grèves dont le nombre varie empiriquement selon les cycles économiques, il faut donc qu'au moins une des parties soit inconsciente du rapport de forces, ou du fait que ce rapport a fluctué. Traditionnellement, le syndicat (ou les travailleurs) a été désigné comme cet « inconscient », ou comme étant incapable d'expliquer à ses membres la nouvelle situation.

Lacroix propose une théorie de « l'information » fondée sur la dynamique de la négociation, qui a l'avantage de ne pas postuler une plus grande propension à l'irrationalité d'une des parties. Le processus de négociation est essentiellement un échange d'information en vue d'en arriver à une convention collective sans recourir, si possible, à la grève. Cette démarche se déroule dans le temps réel et ne peut donc durer indéfiniment. La contrainte de temps peut donc empêcher les parties, ou au moins l'une d'elles, de bien évaluer les renseignements accessibles, ce qui risque de provoquer un débrayage. En fait, la grève devient un moyen d'obtenir de l'information à un coût parfois moindre que celui d'attendre que toutes les données nécessaires soient mises sur la table par la négociation directe. Cette théorie n'est pas nouvelle. « C'est un retour à ce que Hicks nous avait dit en 1932 : "La majorité des grèves actuelles sont incontestablement le résultat d'une négociation défectueuse." » (P. 34.) Sauf qu'il ne s'agit pas d'une « mauvaise » négociation, mais de celle où l'information nécessaire pour conclure n'était pas accessible dans des délais raisonnables. Donc, et c'est important, la grève ne signe pas l'échec de la négociation, car elle fait partie du processus.

La grève n'est pas déclenchée essentiellement, ou bêtement, par une erreur « humaine » des parties en présence, car, si c'était le cas, il serait difficile d'expliquer la récurrence du phénomène. Ce que l'auteur réussit assez bien à démontrer, c'est qu'il y a des situations

où l'information « correcte » est plus difficile à obtenir ou à interpréter. Par exemple, lors d'une reprise économique, les indicateurs sensés faire état aux parties de leur rapport de forces sont souvent confus. Ainsi, lors d'un changement économique brusque, causé par exemple par l'introduction d'une nouvelle technologie ou par un accord international, les parties n'ont pas toujours le temps de collecter ou d'évaluer toute l'information. Ou encore si elles s'accordent mutuellement si peu de crédibilité qu'elles ne peuvent pas apprécier justement l'information qu'elles s'échangent... Aussitôt qu'il y a un problème d'information, l'auteur fait l'hypothèse que l'activité de grève s'accroît — toutes choses étant égales par ailleurs.

Ce qui est nouveau aussi, c'est que la théorie maintient au minimum les postulats économiques explicites quant à la rationalité des parties, à savoir leur intérêt général à conclure un accord et à éviter la grève. Or, il y a un postulat implicite, c'est que l'enjeu de la négociation se restreint à la signature d'une convention collective régissant les conditions de travail.

L'auteur consacre un trop court chapitre sur les problèmes reliés aux mesures de l'activité de grève. Il omet de différencier la signification des diverses mesures : par exemple, le nombre de grèves (c'est-à-dire la décision de les déclencher) ne décrit pas la même réalité que leur durée (la décision de les poursuivre). Heureusement qu'il cite des auteurs, comme Shorter et Tilly ou Hibbs, qui ont discuté ces problèmes ! Puis, avec des données d'après-guerre, l'auteur tente de vérifier empiriquement sa théorie dans différents contextes. Ses résultats se trouvent dans les chapitres quatre à sept dont les titres en disent déjà long : « Les variations cycliques et interindustrielles dans l'activité de grève au Canada » ; « L'évolution à long terme de l'activité de grève au Canada » ; « Les disparités internationales dans l'activité de grève » et « Les disparités interrégionales dans l'activité de grève au Canada ».

La théorie n'étant pas révolutionnaire, les résultats ne le sont pas non plus. De fait, sur le plan statistique, les variables indépendantes utilisées et les résultats obtenus se comparent à ceux des études critiquées. Certaines variables sont cependant présentées sous un nouveau jour. Exemples : le type d'industrie et la législation sociale. On tenait le type d'industrie comme une approximation de la qualité de la main-d'œuvre ; l'auteur utilise plutôt cette variable comme un indice du degré de compétitivité pour mesurer la quantité d'information accessible. Dans une industrie très compétitive, il y en aura peu, comparativement à une industrie à l'abri de la compétition, où les membres sont généralement soumis à des commissions de contrôle et obligés de révéler quantité d'information dite « stratégique et confidentielle ». Quant à la législation sociale, elle sert habituellement à déterminer si l'environnement socio-politique favorise l'une des parties ; ici, on l'utilise pour estimer la quantité et la complexité des enjeux à la table de négociation. Plus nombreuses seront les conditions de travail édictées par la loi, moins y aura-t-il de clauses à négocier, donc moindre sera le besoin d'information. Ces deux variables sont fort importantes parce qu'elles jouent sur l'information accessible ou nécessaire, donc sur la probabilité de débrayage.

La plus importante contribution de l'auteur, c'est qu'avec la même théorie sur l'information comme pronostic d'arrêt de travail il réussit à bâtir des modèles qui rendent compte des variations de l'activité de grève dans des contextes très différents. Ainsi, le plus souvent c'étaient les politologues qui établissaient les comparaisons internationales

de cette activité. Évidemment, ils expliquaient les différences entre l'activité de grève des pays par des variables politiques ayant trait au site du pouvoir, à l'idéologie du parti en place, etc. Lacroix propose que l'activité de grève variera plutôt en fonction de l'information accessible, de la complexité de l'accord à obtenir et de la nature des industries dominantes. Ainsi, un pays qui dépend beaucoup des industries exportatrices devrait être plus sujet à la grève qu'un État davantage « autosuffisant », pouvant protéger ses entreprises de la compétition internationale. Un pays où les lois sociales prévoient un grand nombre de conditions de travail sera plus à l'abri des grèves qu'un autre où toutes doivent être négociées par les parties.

Deux chapitres traitent des conséquences de la grève sur les salaires et sur l'inflation, ainsi que de ses coûts réels. Un peu hors contexte par rapport à l'ensemble de l'ouvrage, ils ont cependant l'avantage de faire le point sur les études économiques portant sur ces questions.

Le dernier chapitre pose la question : « Est-il possible de réduire l'activité de grève au Canada ? » Cohérent avec son modèle, l'auteur préconise des mesures capables d'améliorer l'information accessible et d'en faciliter l'interprétation : prévoir dans une législation appropriée un certain nombre de conditions de travail (ce qui réduit la complexité de la négociation) ; donner au syndicat l'accès au conseil d'administration ou aux renseignements financiers de l'entreprise, et la possibilité de suspension temporaire afin de laisser aux parties le temps d'évaluer moins « émotivement » la situation. Cependant, l'auteur est conscient que ces dispositions n'amélioreront que marginalement la négociation locale, souvent marquée par l'opposition des parties et par des relations conflictuelles. Il semble privilégier une plus grande concentration du processus de négociation, la négociation sectorielle, à l'instar de l'Europe. Mais, à court ou à moyen terme du moins, il est peu probable que syndicat et patron soient prêts à accepter un système de relations à l'euro péenne, où le rôle de l'État est beaucoup plus important et la négociation collective locale, moins. Le système qui s'y apparente le plus serait celui qu'on trouve actuellement dans l'industrie de la construction au Québec.

Il y aura probablement divergence quant à savoir si expliquer la grève uniquement dans le paradigme des relations du travail constitue une contribution satisfaisante. Nous croyons que oui, dans la mesure où nous sommes conscients de ce choix. D'ailleurs, et particulièrement en Amérique du Nord où syndicalisme, relations du travail, négociation et grève sont tellement « interreliés » et mobilisent tant de ressources, cette approche nous semble indispensable pour comprendre l'ensemble du phénomène de la grève. À ce propos, il serait souhaitable que l'auteur reconsidère les approches qu'il critique et qu'il tente de remplacer par sa théorie sur l'information, vu la similitude des résultats empiriques de toutes ces approches — incluant la sienne. Par exemple, il est vrai que les lois sociales européennes règlent bon nombre de conditions de travail qui doivent être négociées en Amérique du Nord et nous constatons que l'activité de grève est plus forte ici. Ce qui est frustrant dans une telle perspective : on oublie que le rôle du syndicalisme ne se limite pas qu'à la négociation collective. En Suède, l'action des syndicats et son alliance politique avec le parti social-démocrate ne sont certes pas étrangères au type de législation sociale qui prévaut dans le pays !

Somme toute, ce livre marque deux points : il offre une théorie « évoluée » sur l'information et la grève, et il fait le bilan de la recherche dans le domaine. À titre de

rapport d'étape, il présage une étude finale des plus riches, surtout si elle inclut les autres explications connues de l'activité de grève.

Jacques-André LEQUIN

*Département des sciences administratives,
Université du Québec à Hull.*

Aliette GEISTDOERFER, *Pêcheurs acadiens. Pêcheurs madelinots. Ethnologie d'une communauté de pêcheurs*, Québec et Paris, Les Presses de l'Université Laval/Centre national de la recherche scientifique, 1987, 496 p.

La société canadienne-française, parce que singulière, homogène, stable et isolée, a souvent attiré l'attention des chercheurs extérieurs. Bénéficiant d'un recul, ils ont eu le loisir de porter un regard neuf sur notre « québécoisité ». Des anglophones se sont ainsi penchés sur le Canada français et ont produit quelques études pénétrantes. Déjà au lendemain des troubles de 1837-1838, l'humaniste libéral lord Durham n'avait-il pas tracé un portrait sombre mais vrai de notre race? Puis, au XX^e siècle, E. Hughes (*Rencontre de deux mondes*) et H. Miner (*St. Denis*) ont ponctué brillamment la série des études universitaires sur le microcosme québécois.

Dans l'art romanesque, des œuvres d'auteurs d'origine étrangère ont aussi passé la rampe. Au début du XX^e siècle, un jeune Breton décrivait la vie difficile du défricheur canadien-français aux avant-postes de la colonisation. Fruit d'une observation au jour le jour, *Maria Chapdeleine* de Louis Hémon devait connaître une carrière retentissante, jalonnée de rééditions et de traductions. Une romancière manitobaine, Gabrielle Roy, dressait, au début de la décennie 1940, un tableau remarquable de la classe ouvrière aux prises avec les problèmes engendrés par la Grande Crise économique et la Seconde Guerre mondiale. *Bonheur d'occasion*, qui valut à son auteur le prix Fémina, se démarquait des romans québécois jusque-là tournés vers le monde rural, même si le Québec était majoritairement urbain depuis plusieurs décennies.

Aliette Geistdoerfer s'inscrit dans cette lignée d'observateurs attentifs à notre société. Son solide ouvrage sur la communauté de pêcheurs acadiens des îles de la Madeleine est le fruit d'une investigation méticuleuse et systématique. L'auteur a dépouillé une plantureuse bibliographie qui s'étend du XVII^e au XX^e siècle et embrasse non seulement l'histoire mais aussi la géographie, la botanique, l'océanographie, les pêcheries, l'économie et la société. Elle fait un judicieux usage des rapports et des autres documents gouvernementaux sur la vie des Madelinots, en particulier sur la bonne marche de leurs entreprises de pêche. Cette documentation a été complétée par de nombreux contacts avec la population.

Le livre comporte deux sections. La première traite de l'organisation technique et sociale de l'industrie du poisson. Après avoir fixé le cadre géographique et montré l'implantation et l'évolution de la population, de la fin du XVIII^e siècle à nos jours, l'auteur présente les corps de métiers et les techniques reliées à la pêche ainsi qu'à la transformation du poisson. La seconde partie décrit l'organisation économique. Elle en